

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : charles.marchand.thibault@csmb.qc.ca

<https://www.cadre21.org/membres/b238a41970a802d481c36511>

Date d'obtention : 2026-03-27 19:27:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto visent à recueillir l'information pertinente et coordonner les actions à effectuer. En déterminant l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue, il est ensuite possible d'orienter les actions pertinentes par la suite. Ces étapes nous permettent d'avoir un portrait juste d'une situation et ainsi poser les bonnes actions et conséquences.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

D'abord, il importe de soutenir la victime, en s'assurant qu'un filet de sécurité soit déployé. Ensuite, il importe d'avoir l'ensemble des informations afin de nous permettre de bien faire les choses (par exemple, déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant et appeler les policiers).

De plus, il est important de se référer à la trousse sexto lorsqu'une situation nécessitant son utilisation est requise. Nous devons aussi travailler en équipe pendant l'intervention pour s'assurer de la cohérence de notre pratique.

Enfin, des ressources d'aide existent pour offrir un soutien aux jeunes ainsi qu'aux parents.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Définitivement, la première, avec la victime. Nous devons nous assurer d'avoir les bonnes informations, tout en s'assurant que la victime se sente soutenue. Nous devons la mettre en confiance afin d'obtenir les informations nécessaires puisque cela sera déterminant pour la suite. Nous devons aussi s'assurer que la victime adopte une posture positive envers elle-même.

Aussi, celle avec la personne suspectée, à savoir si l'action était malveillante ou impulsive.